https://pierrealainmillet.fr/Commission-telephonie-mobile-2354



Commission téléphonie mobileâ€¦

- Rencontres -

Date de mise en ligne : mercredi 14 mars 2012

Date de parution : 14 mars 2012

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La commission téléphonie mobile s'est réunie ce 13 Mars avec à son ordre du jour deux dossiers présentés par l'opérateur Orange.

Le premier concerne l'ajout d'une antenne sur un mat existant au milieu du parc-club du Moulin à Vent. Aucun équipement sensible, et même aucun logement ne sont à moins de 100m de cette antenne.

Le deuxième peut faire plus discuter puisqu'il se situe sur un batiment de France Telecom au bout de la route de Corbas. Comme pour la rue Anatole France, la ville a demandé une estimation de l'exposition théorique au niveau des maisons à moins de 100m de ce projet. Les valeurs transmises par l'opérateur sont toujours très loin de la norme avec un maximum inférieur à 3V/m (la règlementation est de 41V/m).

La ville lui demande de présenter son dossier sous forme d'une permanence qui permette au maximum de riverains de venir se renseigner sur ce dossier.

Elle demandera comme pour la rue Anatole France des campagnes de mesure avant l'installation, et après pour avoir une mesure précise des conséquences de cette installation.

L'avis de la ville est en quelque sorte « mis en délibéré » avec le délai de 15 jours prévu par l'accord signé avec les opérateurs.

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet